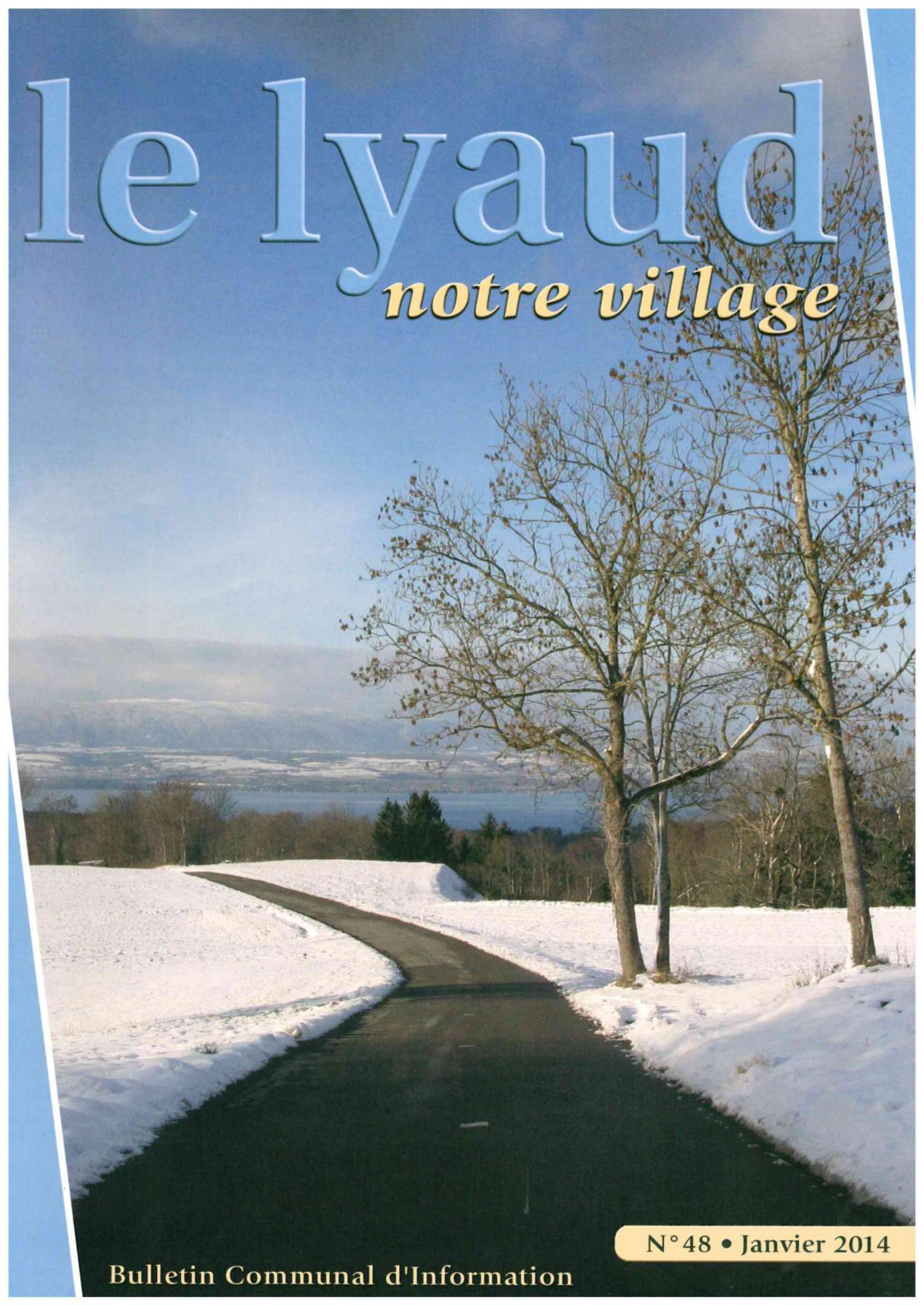


le lyaud

notre village



N° 48 • Janvier 2014

Bulletin Communal d'Information



Une année se termine, une autre commence. C'est l'occasion de dresser le bilan annuel de l'action municipale.

Je citerai les travaux importants engagés en cours d'année, terminés ou en cours de réalisation :

- Aménagement de la rue du Sommetant et du chemin des Jardins :
 - Réfection de l'assainissement par la communauté de commune des collines du Léman.
 - Pose d'une canalisation d'eau potable par la commune
 - Enfouissement des réseaux secs et réfection de l'éclairage public.
 - Une partie du chemin des Jardins sera en sens unique, un chemin sécurisé sera créé et des places de parking seront matérialisées.
 - Goudronnage et éclairage public chemin des Trois Partieux, (ancien terrain de foot) ; cette route permettra de réduire la circulation dans le centre du village.
 - Rénovation du presbytère avec la création d'une micro-crèche au rez-de-chaussée par la communauté de communes des Collines du Léman. L'ouverture de la micro-crèche est prévue pour septembre 2014.
- Les deux autres niveaux resteront hors eau, hors air en attendant leur destination.
- Aménagement des abords du Voua Béni dans le cadre du Géopark. Les travaux et acquisitions ont été subventionnés à 80 % par le Conseil Général, la Région et l'Europe ;



- Acquisition de la construction de M. Pastorino, Route des Chambrettes ; cette bâtisse sert de rangement pour le matériel communal.
- Acquisition foncière de parcelles forestières aux Hermones.
- Le 15 décembre dernier, nous avons inauguré la nouvelle salle de réception du stade de foot. La commune a financé les matériaux, le bâtiment ayant été entièrement construit par des bénévoles à qui je renouvelle mes félicitations. A ce sujet je tiens à rappeler la cession gratuite par Monsieur Marcel DUBOULOZ, aujourd'hui décédé, des parcelles constituant le terrain de foot, et d'une parcelle située au lieu-dit "Voua Beudet"; la valeur totale des biens cédés a été estimée à la somme de 455 000 euros.

D'autres projets ont été étudiés et seront prochainement mis en œuvre :

- Mise en séparatif du réseau d'assainissement et du réseau d'eau pluviale Route de la Glière en collaboration avec la communauté de communes des Collines du Léman, enfouissement des réseaux secs, rénovation de l'éclairage public et de la voirie ;
- Réfection de l'éclairage public Chemin des Rierets ;
- Enfouissement des réseaux secs Route des Cruets, réfection de l'éclairage public et création d'un chemin piétonnier ; la commune d'Armoy assurera la continuité de ce chemin sur son territoire, ce qui permettra aux enfants du groupe scolaire de se rendre à la bibliothèque en toute sécurité.
- Installation d'un nouveau jeu pour les très jeunes enfants sur l'aire du champ Dunant ;
- Installation de deux radars pédagogiques : ces radars seront posés pendant une période d'un mois dans les différents quartiers, ce qui nous permettra d'analyser les excès de vitesse.
- Aménagement définitif de la rue de la mairie et de la rue du Centre. Les bornes provisoires laisseront place à de larges trottoirs.

Dans le cadre du SIVOM, nous avons cette année agrandi la cantine d'environ 50 places. Cette extension, qui nous a permis de ne proposer qu'un service, a amélioré le travail des employés, et favorisé le bien-être des enfants.

Concernant le fonctionnement de l'école, la réforme des rythmes scolaires est en train de se concrétiser. Cette réforme, difficile à mettre en place, n'est pas sans incidences sur notre budget.

A la rentrée de septembre 2014, une nouvelle organisation des rythmes scolaires sera mise en place.

Un sondage a été réalisé auprès des familles qui avaient le choix entre 3 propositions. 83 % des parents ont répondu au questionnaire. 76 % des parents ont choisi la formule suivante : les enfants seront en classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 45, les mercredis de 8 h 30 à 11 h 30.

Diverses activités gratuites seront proposées de 15 h 45 à 16 h 30 pour l'ensemble des enfants qui resteront après 15 h 45. Des animateurs, des intervenants seront recrutés et

rémunérés par le SIVOM Armoy-Le Lyaud. Les dépenses ainsi engagées ne seront pas négligeables.

La garde-périscolaire ouvrira des créneaux horaires supplémentaires les mercredis de 6 h 50 à 8 h 20 et de 11 h 30 à 12 h 30 afin de donner satisfaction aux familles, par contre le service cantine ne sera pas assuré.

Un groupe de travail composé des enseignants, des élus des parents d'élèves et des élus du SIVOM finalisera prochainement la mise en place de ces diverses activités.

Les enfants qui fréquenteront le centre aéré de l'Aérospatiale à Allinges le mercredi après-midi, seront pris en charge dès 11 h 30 devant le groupe scolaire. Un transport par bus sera organisé.

Au niveau de l'intercommunalité, cette année a été marquée par la décision du Préfet de la Haute-Savoie de rattacher la ville de Thonon à la communauté de communes Les Collines du Léman à compter du 1^{er} janvier 2014.

Estimant que cette décision est contraire au principe de simplification de la coopération intercommunale, et qu'elle va à l'encontre des intérêts des habitants et des entreprises des Collines du Léman, les élus ont décidé de s'y opposer vivement et de ne prendre aucune décision relative à la mise en place de ce rattachement.

Un recours a été engagé auprès du Tribunal Administratif de Grenoble par la ville de Thonon et les Collines du Léman sur le périmètre et un second recours a été engagé par les Collines du Léman pour la gouvernance.

Récemment, le tribunal a décidé de suspendre l'arrêté préfectoral du 3 Octobre 2013. Il reviendra au Conseil d'Etat, la plus haute juridiction dans l'ordre administratif, de saisir ou non le Conseil Constitutionnel, chargé de vérifier si l'arrêté préfectoral est conforme ou non à la Constitution.

Nous sommes donc dans l'attente d'une décision.

Arrivé bientôt au terme du mandat, je tiens à remercier vivement tous ceux et celles qui ont œuvré pour le développement et le bien-être de la collectivité. Je remercie mes adjoints, Hubert Dubouloz, Jean-Yves Meynet et Luce Fillon, ainsi que tous les membres du conseil municipal pour leur soutien, leurs conseils et leur disponibilité tout au long de ce mandat.



Je remercie tous les membres des différentes commissions pour le travail fourni.

Les associations ont également œuvré comme à leur habitude pour animer notre village. Leur travail est essentiel pour la qualité de vie des habitants. Qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisirs, leur action crée du lien social, de la solidarité, et de la convivialité. J'adresse mes félicitations :

- Au Club de Foot pour son investissement auprès des jeunes,
- Au tennis club pour son dynamisme et sa vitalité retrouvée,
- A l'Association Sport & Loisirs pour toutes les manifestations qu'elle organise,
- A Chablais Nordic, club en pleine expansion,
- Au travail fourni par l'Association des parents d'élèves,
- A l'association Goutte de Vie pour son accueil chaleureux,
- Au Club Rencontres qui permet à nos aînés de se retrouver chaque semaine,
- Au Foyer Culturel Armoy/Le Lyaud qui propose de plus en plus d'activités,
- A l'Echo du Haut Chablais qui nous accompagne lors des cérémonies officielles,
- A l'Association Les Mots Dits pour leur passion du théâtre,
- A l'Association Communale de Chasse pour la journée nettoyage,
- A l'Association Saint-Nicolas pour le prêt de la salle,
- A l'Association des Jardiniers de France qui nous font partager leur passion lors du troc de plantes.

Je leur renouvelle toutes mes félicitations et mes remerciements pour leur engagement.

J'adresse également mes remerciements au personnel communal et intercommunal qui travaille chaque jour pour fournir à la population les services attendus.

Un grand merci aux enseignants qui accompagnent quotidiennement nos enfants dans leurs apprentissages.

Notre village compte désormais près de 1600 habitants. En 2013, nous avons enregistré 29 naissances, ce qui est un record.

J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui sont dans la difficulté, qui doivent faire face au chômage, à la maladie, à la solitude, à la perte d'un proche. Que 2014 leur apporte la force nécessaire pour traverser et vaincre leurs épreuves.

Comme la coutume nous y invite, je vous présente, au nom de la municipalité, mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2014, pour vous-même et ceux qui vous sont proches.

SÉANCE DU 8 JUILLET 2013

ÉCHANGE BOUCHET / COMMUNE DU LYAUD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un piquetage provisoire a été réalisé dans le cadre d'un éventuel échange avec M. BOUCHET Jean-François, en face du groupe scolaire.

ACQUISITION DES PARCELLES

DE MM. VINDEVOGEL GÉRARD ET DEVILLE ROGER

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir les parcelles de Messieurs :

- VINDEVOGEL Gérard, cadastrée C733, d'une superficie de 1 282 m², au prix de 1,20 € le m² ;
- DEVILLE Roger, cadastrée C193, d'une superficie de 3 620 m², au prix de 1,20 € le m².

RÉGULARISATION FONCIÈRE "RUE DU SANJHON" (Cts Rotaris)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'aménagement de la rue du Sanjhon en 2007, des emprises de terrains ont été nécessaires. Or, il apparaît que l'acte de vente concernant les Consorts Rotaris n'a pas été fait à ce jour. Il est donc décidé de procéder à cette régularisation.

FRANCE TELECOM :

TARIF REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

France Télécom étant assujetti à verser chaque année une redevance à la commune, au titre de l'occupation du domaine public, le Conseil Municipal fixe les tarifs suivants :

- 40 € par km et par artère en souterrain,
- 53,33 € par km et par artère en aérien,
- 26,67 € par m² au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques.

SYANE : PROPOSITION DE PLAN DE FINANCEMENT POUR LA POSE DE CANDÉLABRES

"CHEMIN DES TROIS PARTIEUX" ET "CHEMIN DES RIERETS"

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le plan de financement proposé par le SYANE, concernant la pose de candélabres "Chemin des Trois Partieux" et "Chemin des Rierets". Le coût s'élève à :

- 53 100 € pour la commune (hors frais généraux d'un montant de 2 155 €)
- 18 745 € pour le SYANE

INTERCOMMUNALITÉ : ACCORD LOCAL DE LIBRE RÉPARTITION DES SIÈGES

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal que la ville de Thonon-les-Bains entrera dans la Communauté de Communes des "Collines du Léman" dans le cadre de la mise en place d'une Communauté d'Agglomération. Le Conseil Communautaire du 01/07/2013 a, par délibération, proposé un accord local de libre répartition des sièges pour la composition du Conseil Communautaire.

SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2013

TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à la délibération du 3 décembre 2012 concernant la mise à jour du tableau de classement des voies communales, des modifications ont été effectuées. Le Conseil approuve ces modifications et accepte la mise à jour du classement.

GRUPE SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- Les travaux d'agrandissement de la cantine scolaire sont terminés.

Coût total des travaux : 274 000 €

Subventions attribuées : 114 000 €

Participation Armoyle/Le Lyaud : 160 000 €

- Les repas de la cantine seront assurés par l'entreprise Elior Restauration Enseignement.

JOURNÉE CYCLOTOURISTE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune assurera l'accueil de la journée cyclotouriste organisée par la Communauté de Communes Les Collines du Léman, qui aura lieu dimanche 15 septembre 2013.

CROSS DES HERMONES

Le Cross des Hermones aura lieu samedi 2 novembre pour les jeunes et dimanche 3 novembre 2013 pour les adultes. Monsieur Rémy MERMET, Président de l'Association "Sports & Loisirs" informe qu'il s'agira du 30^e anniversaire du Cross des Hermones.

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2013

ACQUISITIONS FONCIÈRES :

Monsieur le Maire informe l'assemblée des propositions d'acquisitions foncières qui lui ont été faites :

- AB 622 – Chef-lieu
- C 187 – Les Bévioux
- C 190 – Les Bévioux

Après avoir consulté la Commission Voirie début octobre, et suite à son avis favorable, Monsieur le Maire demande l'avis de l'ensemble du Conseil Municipal qui donne son accord pour l'achat de ces parcelles.

PROJET DE DIVISION :

Monsieur le Maire présente un projet d'échange entre les parcelles communales cadastrées AB 650 – AE 310 et les parcelles de M. Bouchet cadastrées AE 312 - AE 311. Cet échange présente un intérêt pour la réalisation de nouvelles places de parking près du groupe scolaire.

Suite à l'avis favorable de la Commission Voirie préalablement consultée par Monsieur le Maire, l'ensemble du Conseil Municipal donne son accord sur cet échange.

MISE EN SÉPARATIF DU CHEF-LIEU

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre de la mise en séparatif des eaux pluviales, il est nécessaire de solliciter l'Agence de l'Eau pour obtenir une subvention. Le Conseil Municipal accepte de solliciter l'Agence de l'Eau pour cette opération.

TRAVAUX "ROUTE DES CRUETS" – CONVENTION SYANE

Monsieur le Maire présente le plan de financement proposé par le SYANE pour les travaux "Route des Cruets".

Le Conseil Municipal accepte ce plan de financement et sa répartition financière, et choisit de financer l'opération sur quinze annuités.

COUPES DE BOIS 2014

Monsieur le Maire présente la proposition de l'ONF concernant l'état d'assiette des coupes de bois pour 2014. Le conseil donne son accord de principe ; la commission "Bois" est toutefois sollicitée pour un repérage sur place.

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2013

ACQUISITION PARCELLE AB 622

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur et Madame VAN PRAAG acceptent de vendre leur parcelle située au Chef-lieu, cadastrée AB 622, pour un montant de 10 000 €.

Le Conseil Municipal approuve et autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches pour l'acquisition de cette parcelle.

PROJET DE DIVISION DE PARCELLES :

AE 312-311 (M. BOUCHET) ET AB 650 AE 310 (COMMUNE)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le bornage concernant le projet d'échange BOUCHET/COMMUNE a été effectué.

TRAVAUX DE LA CRÈCHE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le désa-miantage du bâtiment a été réalisé. Les travaux de réhabilitation devront commencer courant novembre - début décembre.

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2013

REDEVANCE MODERNISATION DES RÉSEAUX

Monsieur le Maire expose que la loi de finances rectificative pour 2012 a modifié les règles de gestion de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte.

A compter du 1^{er} janvier 2014 la commune du Lyaud sera chargée de recouvrer, lors de la facturation de l'eau potable, la redevance pour modernisation des réseaux de collecte qui sera reversée à l'Agence de l'Eau.

Une convention sera passée dans ce sens avec la Communauté de Communes Les Collines du Léman.

INDEMNITÉ DU COMPTABLE

Monsieur le Maire expose que la délibération concernant l'attribution de l'indemnité allouée au comptable doit être renouvelée lors d'un changement de comptable du trésor. Monsieur CHAMBRON ayant été remplacé par Mme MOUGENOT, une nouvelle délibération a donc été prise.

Conseil Insertion Professionnelle

PERMANENCE

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?
 Vous avez besoin d'une qualification ?
 Vous désirez changer d'orientation, travailler un projet professionnel ?
 Vous ne savez pas comment faire ?
 Quelle démarche entreprendre ?

Prendre rendez-vous
 au secrétariat de la Mairie
 04 50 73 90 51

Elisabeth GAILLEPAND
 Conseillère en Insertion Professionnelle



TAXI EVASION
 Transport médical assis
 agréé toutes caisses
 d'assurances

7/7 JOURS

TOUTES DISTANCES
 Gares, aéroports, stations,
 collis, transports privés
 et médicaux



Pierre DETRY 06 18 64 32 83
 pierre.detry@wanadoo.fr - 74200 Le Lyaud

RESTEZ AUTONOME À VOTRE DOMICILE

Vous avez besoin d'aide
 pour votre toilette, vos repas,
 vos tâches ménagères...

Adhap Services* est là pour vous aider
 tous les jours de l'année.

Permanence téléphonique 7 jours sur 7, 24h/24
 Tél. 04 50 71 34 82

11, Avenue des Vallées - 74200 THONON

Intervention sur le Chablais et le Bassin Genevois
 La présence d'un professionnel, ça change tout... Agence qualité professionnelle

ISO MENUISERIE

Philippe SAMOYEAU

213, rue de Cornillat - Z.I. Les Bracots
 74890 BONS-EN-CHABLAIS
 Tél. 04 50 17 00 73 • Fax 04 50 17 00 77
 E-mail : isomenuiserie@wanadoo.fr



électricité générale
 tous travaux de terrassement
 le spécialiste de l'éclairage public
 et des transformateurs

**sarl ÉLECTRICITÉ
 & TRAVAUX PUBLICS DEGENÈVE**

Le Seytroux - 74470 LULLIN
 Tél. 04 50 73 81 64 - Fax 04 50 73 86 80

Poncy Clim
 Energies nouvelles

CLIMATISATION RÉVERSIBLE
 AÉROTHERMIE - GÉOTHERMIE
 POMPES À CHALEUR - VENTILATION DOUBLE FLUX

600 B, route des Blaves 74200 Allinges
 Port : 06 20 24 25 97
 Tél. : 04 57 43 50 24
 E-Mail : thierry@poncyclim.com

Allianz

Frédéric ARRACHART
 Toutes assurances et placements

10, square Aristide Briand 1200, route de Noyer
 74200 Thonon 74200 Allinges
 Tél. 04 50 71 29 92 Tél. 04 50 73 94 67
 Fax 04 50 71 93 87
 frederic.arrachart@agents.allianz.fr

Fête de l'été RETOUR SUR LA FÊTE DE L'ÉTÉ 2013

Devenu un événement incontournable de la vie du village, toujours situé le dernier week-end de juillet, la fête de l'été a encore connu cette année son traditionnel succès populaire.

C'est l'association "Contact" avec radio Cristal (La radio locale) qui est à l'origine de cette belle manifestation en 1985 avec stands, jeux radiophoniques, le célèbre "canard", repas dansant et feux d'artifice.

En 1992 la paroisse s'associe pour donner un nouvel élan. En 1995 le foot du LYAUD en prend seul la responsabilité et c'est depuis 1998 que le duo actuel football - association SAINT-NICOLAS fonctionne pour la satisfaction de tous en programmant trois importantes festivités en deux journées. Cette année : loto avec 300 participants. Dimanche de grand matin, vide-greniers avec 80 exposants, suivi de la fête toute la journée, animations, soirée repas, environ 700 repas servis et feux d'artifice.

Pour réussir ce week-end de fête, les deux présidents d'association, CLAUDE ROGUIER pour le foot, ANDRÉ CORNIER pour l'association ST-NICOLAS, peuvent compter sur une équipe dévouée, solidaire où le bénévolat n'est pas un vain mot. Une équipe rodée, efficace : les responsables sont fidèles depuis plus de 15 ans.

D'abord côté technique : montage et démontage des sept chapiteaux, des stands, du branchement électrique etc. avec sa quarantaine de bénévoles, et un bon casse-croûte ! la répartition des tâches afin que tout soit prêt pour la soirée loto (merci aux généreux donateurs), la réservation et répartition des emplacements pour le vide-greniers et pour mieux assurer le succès de la fête, la mise en vente anticipée des cartes repas à domicile (merci aux vendeurs qui reçoivent de plus en plus un accueil chaleureux au LYAUD ou à ARMOY), puis le côté administratif avec le choix de l'animation, des jeux, de la publicité, de la gestion, c'est le rôle majeur des organisateurs laissant ensuite pleine place à ceux qui assurent la réussite de la fête. Le service de cuisine, solide et efficace, de qualité avec toute

la préparation et la mise en place sans oublier les cuistots des côtelettes qui font la renommée de la fête. Le bar et ses embouteillages, les dames des crêpes et des gaufres et celles de la restauration rapide, sans oublier les jeux pour enfants et la loterie.

Voilà les clefs de la réussite en y associant une nouvelle fois tous ceux qui viennent nous aider spontanément et que nous remercions vivement. Un merci spécial aux équipes municipales qui se sont succédées pour offrir en fin de soirée un feu d'artifice toujours plus beau et la mise à disposition du personnel du SIVOM ARMOY / LE LYAUD. Fête du village qui se veut être un rendez-vous familial, de retrouvailles entre amis permettant aux nouveaux habitants de partager cette ambiance festive et chaleureuse dans un cadre champêtre. Aussi rendez-vous pour l'édition 2014. Réservez vos repas à l'avance auprès des vendeurs se présentant à votre domicile et encore merci à tous pour votre participation active.

Les organisateurs, qui ne feraient rien sans toute l'équipe autour d'eux.

Les organisateurs



CONCERT Groupe DST DU 5 OCTOBRE

Le 5 octobre dernier, a eu lieu un concert à la salle de la mairie, donné par le groupe DST. Le groupe reprenait les plus grands succès de DIRE STRAIT, avec brio et simplicité,

nous offrant une ambiance rétro fort sympathique. Un public enthousiaste, qui en redemande... Ce fut une très belle soirée conviviale.



Troc de plantes

Dimanche matin 13 octobre, les jardiniers amateurs ont échangé plants, graines et idées sur le Champ Dunant. Ce

troc organisé par Christelle Melon se déroule deux fois par an. Une journée riche en échanges et conseils.



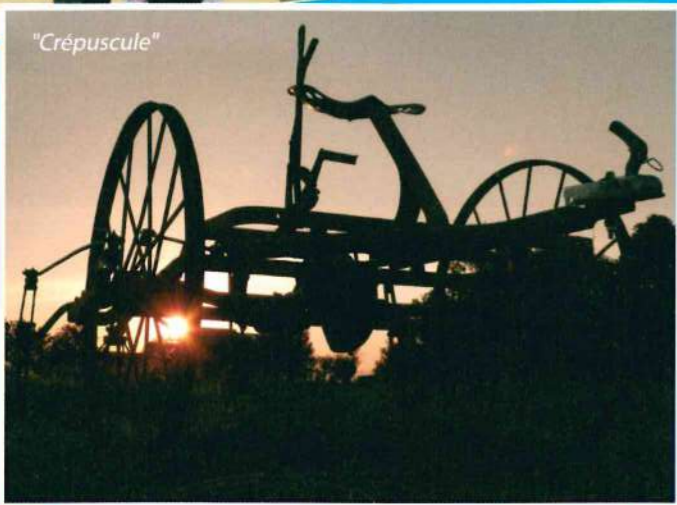
Exposition photos

Dimanche 13 Octobre, 6^e édition de l'expo photos : avec le thème "Les vieux objets". 6 exposants, 30 photos ont représenté ce thème.

Nous tenons à remercier tout particulièrement M. Gilles Bondaz et les "amis des musées" pour le prêt de vitrines d'expositions de vieux outils (clous, serrures, haches, rabots, etc)

NOUS FÉLICITONS LES GAGNANTS :

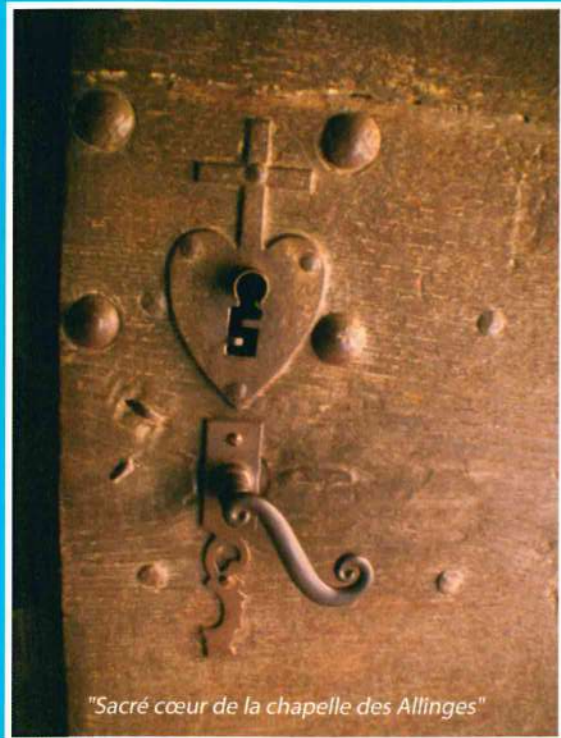
- 1^{er} - TOMY DODA
"Crépuscule"
 - 2^e - NATHALIE CLUZEL
"Ridelles et merveilles"
 - 3^e - JULIEN PACHET
"Banc d'écolier"
LOIC FONTAINE
"Sacré cœur de la chapelle des Allinges"
- Nous remercions les autres participants ainsi que les visiteurs.



"Crépuscule"



"Ridelles et merveilles"



"Sacré cœur de la chapelle des Allinges"



"Banc d'écolier"

Cross des Hermones

Samedi 2 novembre, les enfants ont pu participer sur des parcours de 1 à 4 kms tracés au cœur du village, à cette nouvelle édition du cross des jeunes. Toujours autant de participants, chacun essayant de se surpasser, sous le regard admiratif de ses parents et amis.

Les conditions météorologiques peu clémentes n'ont pas altéré le succès de la 30^e édition de la course pédestre des HERMONES. 204 concurrents étaient présents. C'est Adrien MICHAUD en 45'15 qui a remporté la course. A l'issue de cette épreuve, M. le Maire Jo DEAGE a félicité Philippe JACQUET initiateur de l'épreuve.



Remise des prix pour les jeunes



Remise du trophée des 30 ans à M. Jacquet et M. Meynet

EMC TP

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
ADDUCTION D'EAU
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

ZI Vongy - 74200 THONON
Tél. 04 50 26 68 88 - Fax 04 50 26 42 59

Les petits ramoneurs
qui vous apportent le bonheur !

RAMONEUR
Pascal SAILLET

140, Route des Bois - LE LYAUD
04 50 73 90 24

Fillion Imprimerie

CRÉATION IMPRESSION

04 50 26 29 13 • www.fillionimprimerie.com
fillion.imprimerie@free.fr • 74200 ALLINGES

Cérémonie du 11 novembre

Lors de la cérémonie du 11 novembre, M. Edmond CHAT a été décoré de la médaille de porte-drapeaux. Cette décoration honore tous les anciens combattants qui volontairement défilent et participent aux différentes cérémonies patriotiques du Chablais. Cette cérémonie a été suivie par de nombreux participants, et rehaussée grâce à la participation de l'école de Musique



Repas des Aînés

Comme chaque année, les Aînés de la commune ont été invités à un repas de fin d'année. Le Maire Jo DEAGE a remercié les membres de la commission des aînés et le D'JOSS BAR pour la préparation de ce repas attendu et apprécié de tous. Il a eu une pensée pour les Aînés qui nous ont quittés cette année et pour les personnes empêchées par la maladie.



Fête de la Lumière

Vendredi 13... Fête de la lumière. Beaucoup de petits chanteurs avec leurs parents. Une très belle soirée avec chocolat et vin chaud qui nous ont réchauffés. Les lampions n'ont pas encore pu s'envoler...

Première année : vent
Deuxième année : neige

Troisième année : pluie
Quatrième année : brouillard
Cela devrait être bon pour l'année prochaine !

Merci à tous pour votre présence. Merci aux enfants et aux enseignants. Le Père Noël est très fier.



Transports en commun

BUS (ligne régulière SAT) DU LUNDI AU VENDREDI

Départ du Lyaud, abribus du Champ Dunant à 9 h 10

Arrivée à Thonon, Place des Arts à 9 h 25

Départ de Thonon, Place des Arts à 11 h 30

Arrivée au Lyaud, abribus du Champ Dunant à 11 h 45

École de musique des Batteries-Fanfaires du Chablais

Cette année, l'école de musique "L'Écho du Haut-Chablais" est fière de ses 18 élèves dont 7 assurent les commémorations de notre village.

Cinq professeurs encadrent les élèves dans les différentes disciplines :

- Julien Favrat pour le solfège, les cuivres et la musique d'ensemble
- Florian Bordeaux pour les percussions
- Allan Cannard pour le piano
- Mourad Salmi pour la guitare
- Florent Valsésia pour la basse

Différentes manifestations sont organisées par l'Écho du Haut-Chablais tout au long de l'année.

- 30 novembre 2013 Concours de belote et repas à emporter
- 2 février 2014 Après-midi dansant assuré par Jo Musique
- Printemps 2014 Tombola.

Nous espérons également vous voir nombreux au Lyaud pour l'audition de tous les musiciens le mardi 15 avril 2014 à 18 heures. Le verre de l'amitié vous sera offert pour vous remercier de votre participation à nos différentes manifestations.

La présidente



Le club a emmené les jeunes au match Paris Saint-Germain / ETG à Annecy



L'équipe des U 13 avec leurs éducateurs



Goutte de Vie Association des donneurs de sang Armoy-Le Lyaud

Ce mercredi 30 octobre se déroulait la dernière collecte de sang organisée par l'association Gouttes de Vie. A cette occasion pas moins de 96 personnes se sont présentées, une première pour le Comité qui ne peut que se réjouir de cette mobilisation et surtout adresser d'immenses remerciements à tous les donneurs qui n'ont pas abandonné malgré l'attente, ainsi qu'au personnel de l'EFS d'Annemasse qui a dû faire des heures supplémentaires...

Un merci tout particulier à Marie Paule, infirmière à l'EFS qui a été présente tout au long de ces 19 années de collecte au Lyaud ou à Armoy et qui prendra des grandes vacances bien méritées fin décembre. Elle a promis de revenir nous voir, notamment à la saison des châtaignes....

l'association qui s'est déroulée le 5 décembre 2013. Un bilan d'activité satisfaisant avec une augmentation constante des dons depuis cinq ans, des finances saines avec un solde d'exercice de 284,27 €, Gouttes de vie se porte bien et souhaite maintenir le cap en 2014.

Traditionnellement, la période hivernale est toujours un moment critique, à flux tendu, et les réserves de sang sont régulièrement en baisse. Les conditions climatiques, les épidémies de grippe entraînent naturellement une diminution des dons pendant quelques mois. Il faut donc que la mobilisation ne se relâche pas.

2014 sera également le "bel âge" pour notre association qui fêtera ses 20 ans d'existence, puisque créée en 1994 à l'initiative de Bernadette JORDAN et de Marius BONDAZ. Anniversaire qui se fêtera officiellement le 19 septembre 2014.

Autre moment important, l'Assemblée Générale de

Les dates des collectes pour 2014 sont arrêtées :

- Mercredi 15 janvier
- Mercredi 23 avril
- Mercredi 16 juillet
- Mercredi 22 octobre

Nous vous attendons nombreux à ces occasions.



Le Comité de Gouttes de Vie vous souhaite une bonne et douce année 2014.

Z I V O N G Y 74200 THONON T 04 50 71 54 17 mcm55@wanadoo.fr

LES PLAGNES 74360 LA CHAPELLE T 04 50 73 51 38 F 04 50 73 51 09

MCM

TRAVAUX PUBLICS • GÉNIE CIVIL • VRD

FINÉLEC
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - SERVICES

SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ

29, rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93
finelec.74@wanadoo.fr

Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES
INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE

AGENCES
THONON-LES-BAINS - 2, rue Charles-Buet
EVIAN - 3, avenue d'Abondance

04 50 26 53 04 - 06 08 57 16 90
pfb@wanadoo.fr
pompesfunebreschablaisiennes.com

BEL & MORAND
T.P.

403 E, route de la Gare
Z.I. MÉSINGES
74200 ALLINGES
Tél. 04 50 17 08 00 • Fax 04 50 17 08 01

G. DUBOULOZ

1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

Le Bricolage
Magasin Avenue Jules Ferry
74200 THONON
Tél. 04 50 71 14 65
Fax. 04 50 71 14 28

La Décoration
Magasin ZAC du Larry
74200 MARIN
Tél. 04 50 71 36 92
Fax. 04 50 70 27 81

www.dubouloz.net

Marie-Jo GUIGNARD

388, avenue de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

Matériel médical
Oxygénothérapie - Orthopédie
(Bas de contention - ceintures...)

Location - Livraison à domicile - Vente

forumsanté Tél. 04 50 70 51 93
Fax 04 50 73 93 97

Avant de déclarer officiellement la 6^e saison ouverte, un petit retour s'impose sur la saison 2012/2013.

Le ski club Chablais Nordic a clôturé sa 5^e saison d'existence après un hiver avec d'excellentes conditions d'enneigement qui ont permis à tous de profiter pleinement de nos deux sites d'entraînements, celui de la Chapelle d'Abondance et celui du Foyer des Moises.

Plus de 80 adhérents enfants et adultes ont fait partie du club, regroupés dans les différentes sections avec comme nouveauté la section féminine. Nos compétiteurs ont parcouru les nombreux sites du département, de la région mais aussi le circuit national à l'image de Hugo Arrachart au Championnat de France des Cadets et de Thomas Voisin au Subaru Nordic Challenge.

Les jeunes quant à eux se sont mesurés aux copains des clubs départementaux lors des grands prix, comme Zian Baudrand en catégorie benjamins, Sixtine Voisin et Louis Ettwiller en catégorie Minimes et Romain Ettwiller en catégorie Cadets.

Les plus jeunes de la catégorie Foyer ont participé aux Mini Coupes, afin de préparer la Finale des Foyers de Haute Savoie qui a lieu chaque année fin mars, un rendez-vous très attendu par tous car c'est une belle occasion de défendre le Foyer des Moises qui se classe cette année en 6^e position.

Quelques événements ont marqué cette saison à commencer par les nouveaux surchauds du club, le nouveau site internet www.chablaisnordic.com, l'inauguration du nouveau Foyer des Moises, la 1^{ère} Mini Coupe Biathlon aux Moises organisée par le club ou encore la 3^e participation aux Championnats de France des Clubs à Champagny en Vanoise.

Notre équipe masculine composée d'un Minime Maxime Ancey, d'un Cadet Hugo Arrachart, d'un Junior Thomas Voisin et d'un Sénior Thierry Adam se classe 9^e en division 2.

Le bilan de fin de saison est très positif pour tous, tant par les résultats sportifs que par le plaisir de partager en famille et entre amis le ski de fond.

Hugo Arrachart continue l'année prochaine dans la sélection de Pôle Espoir du Comité Mont Blanc en Junior 1, Théo Petit-Jean vient de recevoir sa sélection en catégorie Cadet 2, Maxime Ancey et Bertrand Coffy en catégorie Cadet 1 tous les trois venant de la Vallée d'Abondance.

Nous leurs souhaitons bonne chance dans leur parcours sportif.

Bravo à tous et merci à tous les enfants, jeunes, parents, entraîneurs et dirigeants pour l'investissement au sein du club.

Thomas Voisin a choisi de mettre fin à sa pratique dans le Haut Niveau après quatre années dans l'équipe de Pôle Espoir du Comité Mont Blanc.

Après son BAC, il souhaite se consacrer à ses études universitaires, dès cet automne, mais il continuera à faire partie du club.

Il remercie la commune du Lyaud, M. le Maire Joseph Déage, les fondateurs du club Sébastien Baudrand, Frédéric Arrachart, son père Jean-François, l'équipe de coachs et tous les membres du club qui lui ont porté soutien.

Une mention très particulière à Philippe Bondaz qui a été son 1^{er} initiateur en ski de fond.

LA SAISON 2013 /2014

Chablais Nordic un avant-goût de la saison 2014.

Samedi 23 et dimanche 24 novembre première sortie à la neige pour Chablais Nordic aux Moises.

Les pistes préparées par l'équipe de Christian ont accueilli une trentaine de skieurs enfants et adultes, venus tester le matériel et sentir la neige fraîche crisser sous les spatules. Le brouillard et la bise n'ont pas eu raison des mordus de ski de fond qui attendent avec impatience le lancement imminent et officiel de la saison 2014 mais il reste encore de la place dans les rangs si vous souhaitez nous rejoindre. L'équipe des coachs peaufine les derniers détails avant le grand jour, où toutes les sections seront accueillies.

Un travail et un investissement sans compter le temps pour les dirigeants et pour l'équipe d'encadrement, ont permis à Chablais Nordic de prendre le bon envol dans le paysage nordique du département et plus loin encore. Depuis 5 ans l'histoire continue : de soixante et quelques adhérents enregistrés la 1^{ère} saison, nous sommes passés aujourd'hui à la veille de la 6^e saison à plus de 100 adhérents.

Les rangs du club se composent de presque 60 enfants – une vraie pépinière de futurs champions, évoluant pour certains en compétition et pour d'autre en loisirs.

Les adultes, de leur côté, partagent en groupe le plaisir de skier et d'évoluer chacun selon leur souhait :

La section MASTER relookée en section mixte accueille les femmes et les hommes, qui peuvent choisir entre :

- "Les FITNESS", destinés à pratiquer en formule loisir.
- "Les POPULAIRES" avec pour objectif les courses populaires de moyenne distance.
- "Les PERFORMANCES" souhaitant préparer les courses de longues distances.



Vue sur le stand de tir.

Il y a 5 ans, le 2 décembre 2008 est né le ski club chablais nordic à l'initiative d'un groupe de passionnés de ski de fond qui a œuvré pour le mettre sur pied.

Grâce à la gentillesse et la volonté de monsieur le maire Joseph Déage et de son équipe municipale cette jeune assemblée sportive a été accueillie sur la commune du lyaud.

JOYEUX ANNIVERSAIRE CHABLAIS NORDIC



Equipe masculine Thierry Adam Thomas Voisin Hugo Arrachart et Maxime Ancey

Pour information nous vous communiquons le programme de nos manifestations pour l'année 2014 :

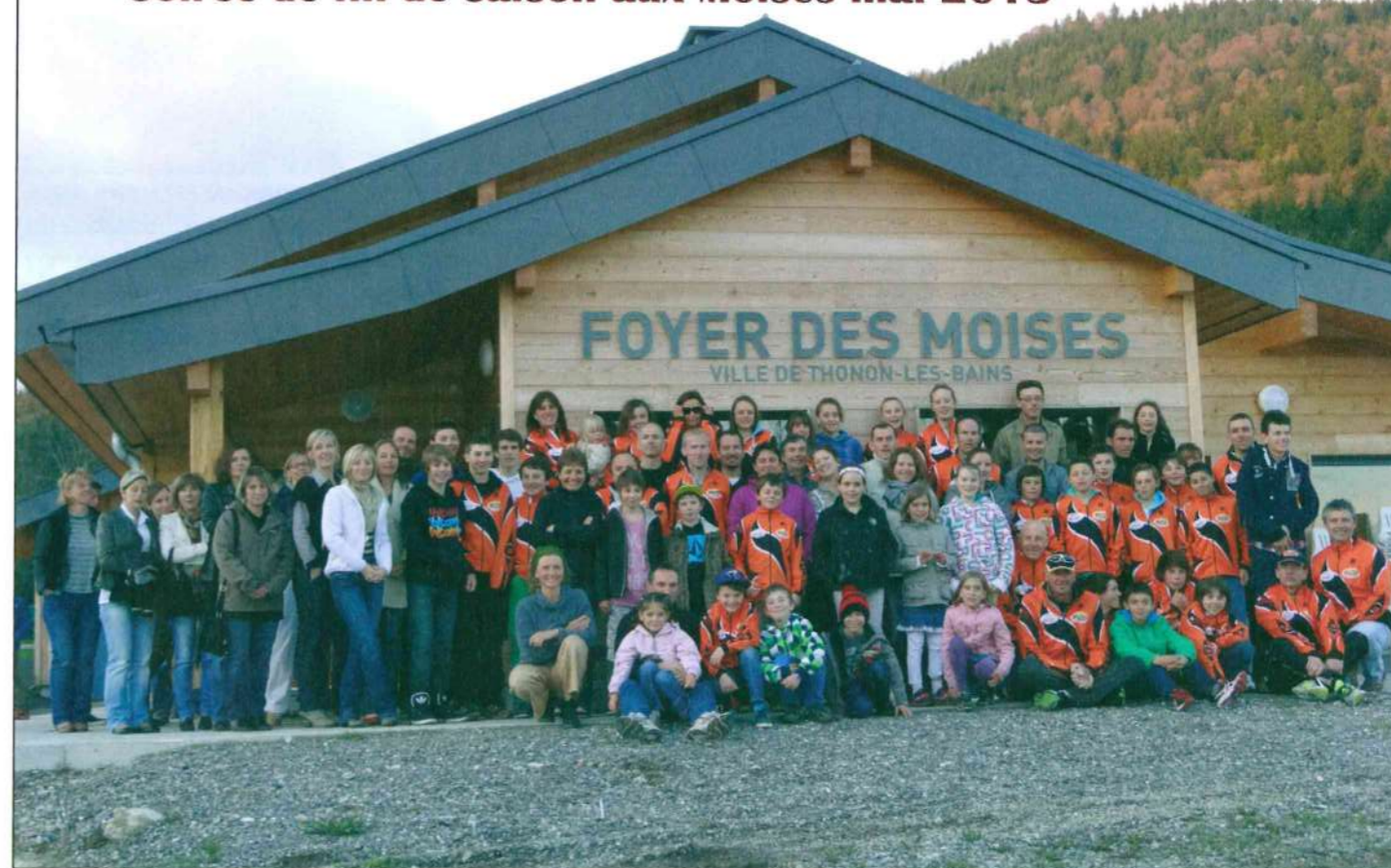
- 15 janvier 2014 – Organisation du Biathlon lors des Championnats du Monde de Ski de Transplantés à la Chapelle d'Abondance,
- 18 janvier 2014 - 3^e Grand Prix Chablais Nordic, avec pour la 1^{ère} fois une course en Biathlon pour la catégorie Minimes, à la Chapelle d'Abondance,
- 19 janvier 2014 – 3^e Festinordic avec un stand de restauration sous le chapiteau à la Chapelle d'Abondance,
- 15 février 2014 – Mini Coupe aux Moises, course pour les enfants des catégories foyers,
- 4 septembre 2014 - Foire de Crête à Thonon avec un stand de restauration sous chapiteau,
- 8 et 9 novembre 2014 - la 5^e Bourse aux Skis de Chablais Nordic à la Maison des Sports à Thonon-les-Bains.

Vous pouvez suivre notre actualité sportive tout au long de l'hiver sur le site du club : www.chablaisnordic.com.

Pour nous contacter :

E-mail : chablaisnordic@orange.fr /Tél.:04 50 81 19 54 et 06 32 03 60 37.

Soirée de fin de saison aux Moises mai 2013



Foyer Rural Armoy-Le Lyaud

EXPOSITION ARTISANALE : Les quatre éléments

Rendez-vous incontournable de l'automne, l'exposition artisanale attire toujours autant de monde, ce 2^e week-end de novembre.

Encore une fois nous avons été surpris par la passion qui anime ces artistes amateurs, créant mosaïque, pastels, bijoux, sculpture, broderie, cartonnage et bien d'autres choses. Chaque année de nouveaux exposants viennent

rejoindre les habitués de cette manifestation et repartent enchantés de ces deux journées d'échange et de partage. Nous avons été impressionnés par la qualité de leurs œuvres.

L'année prochaine, nous fêterons la 20^e édition et nous retrouverons pour notre décor un thème cher à tous : "Une rue de Noël".



CHORALE

Vendredi 20 décembre, Caroline JACQUET nous "en-chantait" de nouveau avec ses chorales enfants et adultes, avec un répertoire de chants de Noël plein de féerie.

Le concert s'est terminé autour du verre de l'amitié, agrémenté de gâteaux maison.



Association des Parents d'Élèves

Cette année, 327 élèves fréquentent le groupe scolaire d'Armoy-Le Lyaud. L'école compte 4 classes en maternelle et 8 classes en primaire. Les élèves ont pu apprécier l'agrandissement des locaux de la cantine. Ils ont fait connaissance avec les nouveaux enseignants et retrouvé les anciens avec joie !

L'équipe des parents d'élèves s'est renouvelée lors de la dernière Assemblée Générale du 30 septembre 2013. Nous sommes 16 membres (+ une dizaine de parents nous aidant ponctuellement). L'équipe est toujours bien motivée pour mener à bien les diverses actions permettant de récolter des fonds pour permettre à tous les élèves de profiter d'activités extra-scolaires.

Le premier trimestre est toujours bien animé et les bénévoles ne chôment pas : le grand loto a eu lieu le 23 novembre à la salle des fêtes d'Armoy et la vente de sapins s'est déroulée le 7 décembre devant l'école, dans une ambiance conviviale et animée !

Les calendriers 2014 avec les photos de classes sont mis à la vente par les élèves.

Juste avant les vacances, le Père Noël est venu distribuer un sachet de friandises et une clémentine à chaque enfant, ce fut un moment très attendu et bien apprécié.

Le concours de belote a eu lieu le 18 janvier 2014 salle communale du Lyaud.

A partir de février, les membres de l'APE passeront dans toutes les maisons proposer des cartes pour le traditionnel menu lasagnes à emporter (à noter sur vos agendas pour le 21 mars). Suivra ensuite la vente de fleurs et vide-greniers à Armoy (le 11 mai) puis la kermesse le 28 juin.

Depuis la rentrée, voici quelques exemples d'activités organisées par les enseignants : en maternelle : une classe est allée voir le village des Flottins à Evian ; en primaire, les élèves ont tous participé au cross et vont une fois par trimestre au cinéma (dans le cadre du programme école et cinéma) ; des classes ont opté pour le ski de fond cet hiver (courant janvier ou février).

Encore d'autres activités sont prévues sur les prochains trimestres : voile, spectacles, intervenants à l'école ou encore des sorties et activités sur le thème de l'eau en maternelle, à suivre...

Merci à tous de votre participation lors de nos manifestations.

Toute l'équipe de l'APE vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014 !



BIOENERGIE
 .Géothermie .Aérothermie
 .Solaire .Photovoltaïque
 300 m route des Blaves - 74200 Allinges
 Tél. 06 08 92 27 64 - Fax 04 50 72 75 38
 bioenergie74@orange.fr - www.bioenergie74.com

PETITJEAN
 Christophe SARL
 Ferblanterie
 Cuivrerie
 247, chemin des Chevryrs - 74200 Le Lyaud
 Tél. 04 50 73 99 68 - Fax 04 50 81 03 91 - Port 06 08 82 60 14
 Siret 443 522 511 000 15

B C MENUISERIE - AGENCEMENT
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER
artisan
Bruno COUEDEL
 Service au Particulier - Société Entreprise
 165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD
 Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45
 bruno-couedel@wanadoo.fr

GALLAY TV
 Antennes Satellite - Terrestre
 Réparation TV
 TNT
 Tél. 04 50 70 56 99
 572, route des Cruets
 74200 Le Lyaud
 francois.gallay@wanadoo.fr

Valérie & Stéphane HANRIOT
L'Echo des Montagnes
 HÔTEL - RESTAURANT
 Chef-lieu - 74200 Armoy
 Tél. 04 50 73 94 55 - www.echodesmontagnes.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
 Chauffage électrique - Ventilation - Bâtiments
 Industriels - Magasins - Courants Faibles - Interphones
SARL Jérôme MACHETTO
 464 D, rue du Crêt Baron
 Lotissement Grézy - 74200 ALLINGES
 Tél. 04 50 81 97 07
 Fax 04 50 73 95 61
 Port. 06 70 17 63 25

Tennis club

Après une saison 2012-2013 bien remplie, l'association "tennis Club du Lyaud" a terminé sa saison en organisant de nombreuses manifestations :

- Après-midi dédié aux enfants de l'école de tennis, le mercredi 26 juin 2013 :
Les enfants ont participé à des ateliers et jeux variés sur le thème du tennis pour obtenir des indices les menant à "un trésor". C'est toujours une journée très agréable pendant laquelle les enfants ont le sourire : cela permet aux enfants de clore la saison sur une note conviviale entourés des parents qui ont préparé et organisé un goûter lors de cette manifestation passée tous ensemble.
- Tournoi enfant en simple du 24 juin au 6 juillet 2013 :
22 enfants de 7 à 16 ans (6 filles 16 garçons) ont participé aux matchs sur les 2 terrains. Au total ce sont plus de 40 matchs qui ont été joués pour cette première expérience.
- Tournoi double adulte sur mai/juin ouvert à tous les adhérents :
5 équipes ont participé car 1 équipe a déclaré forfait sur blessure. On a pu voir les difficultés de coordonner 4 emplois du temps pour pouvoir faire les matchs.... Cela reste cependant une bonne expérience.

• "Tournoi salade" ouvert à tous, le dimanche 7 juillet 2013 :
Un tournoi s'est déroulé au cours de cette journée, dès 9 h du matin. C'est au total 18 équipes enfant / adulte qui étaient inscrites. Toutes les familles ont collaboré à cette sympathique journée ensoleillée où la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous. Merci à tous ceux qui ont aidé et participé à cette belle journée (bénévoles, employés municipaux pour l'installation du chapiteau, l'Association Sportive Le Lyaud Armoys).

Pour cette saison 2013-2014, les cours ont repris, avec le sourire, le mercredi 4 septembre. Ils ont lieu le mercredi de 12 h 30 à 18 h 15 et le jeudi de 17 h à 18 h pour un total de 6 groupes (3 de 1 h et 3 de 1 h 15).

Le projet ambitieux de l'association pour ces deux prochaines années est d'organiser une sortie à Roland Garros pour emmener une vingtaine d'enfants de l'école de tennis.

Si vous désirez débiter des cours de tennis à la reprise en mars, me contacter rapidement afin de pouvoir constituer et programmer les groupes au mieux sur le mail suivant : gdtennis@hotmail.fr ou au 06 10 97 43 93.

Guillaume Dupraz



CHEMINS DE TRAVERSE

L'avare

Et si ce n'était plus l'or que convoitait tant Harpagon, mais l'eau, comme précieux trésor ? C'est une adaptation osée et réussie que nous offre cette compagnie barcelonaise installée à Marseille, d'autant plus que ce sont les objets qui remplacent les comédiens. Des robinets, des tuyaux, quelques bouts de chiffons, et voilà qu'apparaissent Cléante, Elise, Harpagon et les autres, nous faisant totalement oublier leur état initial d'objets Fidèles au texte de Molière, les comédiens-manipulateurs nous donnent pourtant à entendre un message plus contemporain, teinté d'humour et de magie. Les changements climatiques sont en passe de faire de la planète un désert où le plus riche sera celui qui détient la plus grande quantité d'eau. Une ressource naturelle qui deviendra peut-être si rare qu'elle attirera toutes les convoitises des "Harpagon" de demain.

D'après le texte de Molière

- ✓ Mise en scène : Olivier Benoit, Miquel Gallardo
- ✓ Jeu et manipulation :
Olivier Benoit et Jean-Baptiste Fontanarosa

Jeudi 3 avril 2014 - 20 h
LE LYAUD - Salle paroissiale

- ✓ TARIFS
Plein Tarif : 14 €
Tarif réduit (- de 25 ans, demandeurs d'emploi) : 12 €
- ✓ Billetterie :
Maison des Arts /www.mal-thonon.org
Billets disponibles également au D'joss Bar
15 jours avant le spectacle.



Bleu Lemans
Peinture
Jean-Pierre Prévèlle
06 86 32 22 37
260, route des Devants / 74200 Le Lyaud
Tél./Fax 04 50 26 04 14 / bleu.lemans@orange.fr

PARTNER CHAUFFAGE
DÉPANNAGE "ÉNERGIES RENOUVELABLES"
INSTALLATION
CONTRAT D'ENTRETIEN CHAUDIÈRES FIOUL - GAZ
74500 LARRINGES
partner.chauffage@orange.fr
04 50 70 58 81

MÉNAGER DES SAVOIES
Traiteur à domicile
• Réceptions
• Mariages
• Baptêmes
• Anniversaires
• Repas d'entreprise...
Vincent Meunier
74200 Le Lyaud
Tél. 04 50 70 96 49
Port : 06 11 87 74 63

ACCOMPAGNEMENT SPORTIF À DOMICILE
Nadine Sylvand
250, rue du Sanjhon - 74200 Le Lyaud
04 50 73 98 49 - 06 09 05 20 89
nadine.sylvand023@orange.fr
www.nadinesylvand.com

ossature bois
charpente
couverture
FAVRAT
construction bois
particuliers
entreprises
collectivités
Ensemble, construisons l'avenir
84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr
www.favrat.fr

sarl Les Enfants de Jean-Pierre FILLON
CHAUFFAGE - SANITAIRE (VMC - ASPIRATION CENTRALISÉE - CLIMATISATION)
Tél. 04 50 73 90 43 - Fax 04 50 73 97 60
les-enfants-de-jean-pierre-fillon@wanadoo.fr
SAV GAZdéfi
DÉPANNAGE - ENTRETIEN
D'APPAREILS A GAZ ET A FUEL
Tél. 04 50 39 45 71
289, route des Blaves - Noyer - 74200 ALLINGES

PEINTURE & DÉCORATION DEGENÈVE
Christian
REVÊTEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES
Les Moulins d'Amphion - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 70 55 95 - Fax 04 50 70 55 96

DÉPANN'MÉNAGER
Laurent PELLIEUX
DOMIAL
Electroménager, image et son
94, rue du Sanjhon
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 99 94
pellieux.l@wanadoo.fr

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE
HORTICULTURE GÉNÉRALE
FLEURISTE DÉCORATEUR
CAGNAIRE
20, av. des Allinges
74200 THONON
Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98
TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

S.A. MARGAIRAZ
VITRERIE - MIROITERIE - MENUISERIE ALUMINIUM - ÉNERGIE SOLAIRE
13, ch. des Drébines - Tully
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 71 43 98
Fax 04 50 71 86 93
thonon@margairaz.com
www.margairaz.com



L'alambic est resté quelques jours sur la commune avec Messieurs Sylvain BEL et Jean-Marc BIDAL aux commandes.

COUPURES ELECTRIQUES ERDF

Dans le cadre d'interruption de fourniture électrique en raison de travaux, ERDF peut vous informer personnellement.

Pour cela, nous vous invitons à renseigner vos données personnelles (adresse e-mail ou mobile) sur le site internet : www.erdf-prevenance.fr

Motard avant tout

L'association MAT (Motard Avant Tout) a organisé un tour collectif dans le chablais, réunissant environ 150 motards. L'objectif : recenser les points noirs et les points positifs des routes pour échanger sur le sujet et proposer des solutions. Partis de Bons-en-Chablais, les motards ont rejoint Le Lyaud où était prévu un débat en présence du Maire du Lyaud, de M. Denis DUVERNAY, Vice Président du Conseil Général délégué aux infrastructures routières et de Mme Catherine PERILLAT organisatrice du rassemblement. Cette manifestation n'est pas une journée de contestations, mais plutôt une journée de sensibilisation et d'échanges constructifs.



Rénovation du Presbytère



Début des travaux de rénovation du presbytère avec démolition du garage et du préau de l'ancienne école.

Inauguration de la salle de foot

Le 15 décembre 2013 ont eu lieu l'inauguration de la salle de réception des footballeurs, et de la plaque commémorative du "Stade Marcel Dubouloz".

Ce fut l'occasion de remercier et féliciter tous les bénévoles qui ont participé activement à la construction de ce bâtiment, et notamment Louis Bel qui a été le coordinateur.

Cette nouvelle structure permettra aux jeunes sportifs et à l'ensemble des footballeurs de se retrouver dans de très bonnes conditions lors de leurs réunions et manifestations diverses.

Une plaque commémorative a été scellée en souvenir de M. Marcel Dubouloz qui a fait don du terrain à la commune.



Elections Municipales et communautaires

> Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire les conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

En même temps, vous éliez pour la première fois les conseillers communautaires. Ils représentent notre commune au sein de la communauté de communes ou de la communauté d'agglomération dont la commune est membre. Vous éliez donc également les conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.

Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.

> Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste à la représentation proportionnelle. Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée.

Attention, vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Si modifiez le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin de vote sera nul.

> Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

> Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur

la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations : <http://www.interieur.gouv.fr/>
Rubrique Élections

Cartes Identités



■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :
- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie
Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

Èlèves du Cours Préparatoire



Enseignants du groupe scolaire



De gauche à droite, de haut en bas :

- Céline Chevallet
- Valérie Mathey
- Aurélie Fourastier
- Valérie Vulliez
- Valérie Morand
- Yvonne Mas-Wadel
- Cathy Chifflet
- Céline Merle
- Jean-Hugues Coste
- Arlette Comte
- Gaëtan Fetter
- Delphine Morand
- Brigitte Hubert

Service à domicile

PORTAGE DE REPAS : UN SERVICE OUVERT À TOUS

Un repas complet à domicile pour moins de 8 euros : c'est ce que vous propose quotidiennement la communauté de communes quels que soient votre âge ou vos conditions de ressource. De manière occasionnelle ou régulière, n'hésitez plus à vous simplifier la vie.

Le portage de repas à domicile contribue essentiellement au maintien à domicile des personnes âgées. En cas d'accident, il peut néanmoins faciliter le quotidien de tous. Livrés par le personnel intercommunal, les repas comprennent une entrée, un plat principal, un laitage ou un fromage, un dessert et du pain. Le plateau comprend également une soupe pour le soir. A la demande, les menus peuvent répondre à certaines exigences du type " régime sans sel ».

Un service personnalisé au besoin de chacun

Le service fonctionne du lundi au dimanche (avec livraisons effectuées du lundi au samedi) et se caractérise par une grande souplesse. Aucune régularité dans la commande des repas n'est exigée. L'objectif : adapter le service au besoin réel de la population. Si certaines personnes sont livrées tous les jours, d'autres le sont seulement une ou deux fois par semaine.

Destiné à satisfaire le plus grand nombre, le service est ouvert à tous. Pouvoir bénéficier du portage à domicile d'un repas chaud et équilibré peut, en effet, constituer une aide précieuse pour une personne provisoirement immobilisée suite à un accident. Et cela quel que soit son âge. Un accueil centralisé des commandes permet d'offrir un service personnalisé.

Un goût modéré pour faire la cuisine, une incapacité physique temporaire ou prolongée, ou par simple commodité, une centaine de repas sont déjà servis par semaine. Pourquoi pas le vôtre ?

Renseignements et inscriptions :
Service social - 04 50 72 01 04



Aide administrative Pensez-y



La permanence proposée gratuitement à tous les habitants des Collines du Léman est ouverte deux fois par mois dans les locaux de la communauté de communes (tous les 2^e et 4^e lundis de chaque mois de 14 h à 17 h) afin d'accueillir et d'accompagner les habitants à :

- écrire des courriers ou des CV
- remplir des dossiers (pour demander un logement social, une aide au logement, la CMU, la retraite...)
- faire des démarches auprès des administrations, organismes...

Cette permanence s'est récemment enrichie d'ateliers thématiques consacrés aux classements de papiers. Que faut-il garder ? Pendant combien de temps ?

Si vous vous sentez parfois débordé(e) par vos factures, échéanciers et autres papiers, n'hésitez pas à vous inscrire. Un peu de méthode et quelques informations utiles suffisent pour y voir plus clair.

Plus d'infos : service social / 04 50 72 01 04

DES PERMANENCES POUR TOUS

Soucieuse de faciliter la vie quotidienne de ses habitants, la communauté de communes accueille aussi les permanences suivantes :

• Assistante sociale

le 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 9 h à 12 h, sur rdv uniquement au 04 50 83 02 30

• Une infirmière puéricultrice

allaitement, pesées, soins quotidiens, développement de l'enfant, accompagnement des parents...

Tous les vendredis de 9 h à 12 h (sans rendez-vous)

• Un médecin de PMI (pour les enfants jusqu'à 6 ans)

examens préventifs, dépistages, vaccinations...

le 4^e vendredi de chaque mois de 9 h à 12 h (sur RDV uniquement au 04 50 83 02 36)

• Un architecte consultant

des conseils gratuits pour bâtir votre projet

le 2^e jeudi de chaque mois de 9 h à 12 h (sur RDV uniquement au 04 50 72 01 04)

• Se loger, s'installer, démarrer : soutenir les 18-30 ans

Tous les 1^{er} et 3^e jeudis matins de chaque mois, une conseillère du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) est présente au siège des Collines du Léman pour accueillir et soutenir les jeunes dans leurs démarches liées au logement

Pour rester en vie Soyons vus !

Pour une année scolaire en toute sécurité, des badges photo-luminescents sont de nouveau diffusés à chaque enfant usager du transport scolaire. Accroché au cartable ou au vêtement, ils permettent d'être vu à plus de 150 m (contre 30 m pour un piéton non équipé). Indispensable quand l'hiver est bien installé et que les jours sont les plus courts de l'année !

Cette campagne de sensibilisation s'inscrit dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière de la Haute-Savoie élaboré par la Préfecture de Haute-Savoie. Les badges sont à votre disposition à l'accueil de la communauté de communes ou de la mairie du Lyaud, sur simple présentation de votre titre de transport 2013/2014.



Parentalité

RETOUR SUR LA SOIRÉE PARENTALITÉ DU 26 NOVEMBRE

Une trentaine de familles a assisté à la soirée parentalité organisée au Lyaud, le 26 novembre dernier.

Le jeu dans la relation parents-enfants était au cœur des débats tout au long de la soirée. A l'issue de son intervention, Margot Blondeau, pédopsychiatre, a lancé le débat et chacun a pu intervenir et faire connaître ses expériences.



Retrouvez toute l'actualité des Collines du Léman
sur www.cc-collinesduleman.fr

Ces animations sont proposées régulièrement par le centre social et culturel de la communauté de communes. Animées par des professionnels (psychologue clinicien, universitaire...), elles permettent à tous de bénéficier d'une approche à la fois théorique et pratique du rôle de parent. Les thèmes développés proposent d'aborder des sujets essentiels, souvent au centre des préoccupations familiales.



..... INFOS PRATIQUES

Communauté de communes des Collines du Léman
Place de la Mairie - Perrignier - 04 50 72 01 04
www.cc-collinesduleman.fr

Heures d'ouverture au public : lundi 9 h-12 h / 14 h-18 h 30
du mardi au jeudi 9 h-12 h / 14 h-17 h
vendredi 9 h-17 h sans interruption

La crèche intercommunale
Site de l'Aérospatiale à Allinges - 04 50 26 42 24

Le Centre de loisirs intercommunal
Site de l'Aérospatiale à Allinges - 04 50 72 94 36
Permanences d'inscriptions : les mardis de 17 h à 19 h,
les mercredis de 14 h à 18 h, les vendredis de 17 h à 19 h
et les samedis de 10 h à 12 h

Le Relais Assistants Maternels des Collines du Léman
• permanences téléphoniques au 04 50 72 01 04
les lundis et jeudis de 14 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 11 h
• accueil personnalisé les lundis de 16 h à 18 h 30
et les mardis de 8 h 30 à 12 h
(sur rendez-vous uniquement au 04 50 72 01 04)

• Ateliers d'éveil les mardis et jeudis de 9 h à 11 h
à l'Aérospatiale (route de Commelinges à Allinges)

La déchetterie intercommunale - 04 50 73 98 59
du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Samedi : de 8 h 30 à 18 h 30 sans interruption

Contact :

Cédric JOLY
Chargé de Communication
04 50 72 01 04
cedric.joly@cc-collinesduleman.fr

Près de 300 courageux ont bravé le vent et des averses violentes à l'occasion de la Chablaisienne 2013 (18 septembre). "Au départ du Lyaud, nous attendions 800 participants et malgré des conditions météo exécrables, nous rassemblons près de 300 personnes". "C'est la preuve que la Chablaisienne est devenue un événement incontournable du Chablais" rappelle Jean-Pierre FILLON,

Président de la Communauté de Communes. Proposée en collaboration avec l'association des Cyclos Randonneurs Thononais et le club VTT Léman de Bons-en-Chablais, cette journée sportive et familiale créée en 2006 a en effet su fédérer un public fidèle. Rendez-vous est d'ores et déjà donné en 2014 pour la 9^e édition.



Le plus jeune participant à la randonnée sur route : Charly Vallet 4 ans et demi

Point poste

Depuis le 3 octobre 2011, un Point Poste est ouvert à l'Établissement "LE D'JOSS BAR".

De nouveaux services sont donc proposés à la population :

- ACHETER :
 - Timbres
 - Enveloppes Prêt-à-Poster
 - Emballages pour vos colis
 - Services de réexpédition ou de garde du courrier
- DÉPOSER :
 - Vos lettres et colis
- RETIRER :
 - Vos lettres recommandées
 - Vos colis
- EFFECTUER :
 - Des retraits d'espèces pour les personnes titulaires d'un Compte Postal

Horaires d'ouverture du Point Poste

- DU LUNDI AU SAMEDI, SAUF LE MERCREDI :
 - De 7 h à 13 h
 - De 16 h à 20 h
- LE DIMANCHE :
 - De 7 h à 13 h

LA POSTE



DE JUIN À DÉCEMBRE 2013

CONVENTION ENTRE LE SIVOM ARMOY-LE LYAUD & ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT

Le Comité Syndical, retient ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT pour la fourniture des repas de cantine scolaire durant l'année 2013/2014 au prix unitaire de 2,69 € H.T. soit 2,84 € TTC.

TARIF CANTINE SCOLAIRE : ANNÉE 2013/2014

Le Comité Syndical fixe le prix du repas de cantine scolaire à 4,90 € TTC pour l'année scolaire 2013/2014.

TARIF GARDE-PÉRISCOLAIRE : ANNÉE 2013/2014

Le Comité Syndical fixe les tarifs de la Garde-Périscolaire pour l'année scolaire 2013/2014 comme suit :

½ heure :	1,50 €
1 heure :	3,00 €
1 heure ½ :	4,50 €
2 heures :	6,00 €

CONVENTION ENTRE LE SIVOM ARMOY-LE LYAUD ET LE FOYER CULTUREL ARMOY-LE LYAUD

Le Comité Syndical met la salle de motricité du Groupe Scolaire à la disposition du Foyer Rural Culturel d'AR-

MOY-LE LYAUD pour la période scolaire 2013/2014, les mardis, mercredis et vendredis et fixe une participation aux frais de 1,75 € l'heure ;

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2^E CLASSE STAGIAIRE À TEMPS NON COMPLET À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2013

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, de créer un poste d'Adjoint Technique de 2^e classe stagiaire, permanent, à temps non complet, à compter du 1^{er} octobre 2013, selon les conditions suivantes :

Durée hebdomadaire de travail : 17 h 50 heures (annualisées)

Soit une durée mensuelle moyenne de : 75,83 heures.

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE AUX COMMUNES ADHÉRENTES AU SIVOM ARMOY-LE LYAUD

Le Comité Syndical, décide de verser une participation complémentaire de 140.000,00 € au SIVOM ARMOY-LE LYAUD.

Message aux Frontaliers

FRONTALIERS DU CANTON DE GENÈVE, FAITES-VOUS RECENSER !



L'accord franco-suisse du 29 janvier 1973 permet au canton de Genève d'octroyer une compensation financière aux communes françaises dans lesquelles vivent des travailleurs frontaliers.

Les sommes versées sont calculées en fonction du nombre de frontaliers qui y résident. Plus le nombre de frontaliers résidents est important, plus la somme augmente.

Les fonds frontaliers sont primordiaux pour notre village car ils permettent d'investir dans la création d'équipements publics qui sont les vôtres.

Si vous êtes frontaliers et que vous habitez au Lyaud,

quelle que soit votre nationalité, faites-vous recenser ! Important : ce recensement n'a aucun impact sur votre imposition.

Pour vous faire recenser, merci de transmettre les informations suivantes à la mairie :

- Nom – Prénom,
- Date et lieu de naissance,
- Adresse de domicile,
- Votre nationalité (si vous êtes français, votre n° de carte de travail + date de délivrance),
- Nom et adresse de votre employeur.

Sécurité le long des routes

Lorsqu'il neige abondamment, les haies mal taillées ont tendance à pencher sur les bords de chaussées, ce qui rend la circulation dangereuse.

Nous demandons aux propriétaires de haies (tuyas, lauriers,...) le long de la voirie, de les tailler régulièrement. Merci de votre compréhension.

Hauteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier.

Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.

NOUS RAPPELONS QUE LES HAIES EN BORDURE DE VOIRIES DOIVENT ÊTRE TAILLÉES PAR LES PROPRIÉTAIRES.

Divagation des chiens

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite.

Trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

Nous demandons aux propriétaires de respecter l'environnement des riverains.

En outre, nous rappelons que le Champ Dunant, fréquenté par les enfants, est interdit aux chiens.

Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non-exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.



EUROPE AFFICHE & SIGNALÉTIQUE

Sabine & Patrick FROISSART

europaaffiche@wanadoo.fr

826 Rte de Jouvenex - Suzinges 74200 MARGENCEL

Tél. 04 50 72 68 17 Fax : 04 50 72 03 96 *06 10 61 01 70

CORDONNERIE
DU LÉMAN

Clés - Plastification
Gravure - Tampons

4, Boulevard Carnot
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 26 29 44

SAGRADRANSE

EXPLOITATION
DES SABLES
ET GRAVIERS

DRAGAGES
TRAVAUX
LACUSTRE

1040, route de la Dranse
Boîte Postale 604
74500 AMPHION-PUBLIER

Amphion :
Tél. 04 50 70 00 05 Tél. Vongy : 04 50 71 28 72
Fax 04 50 70 85 88 Tél. Meillerie : 04 50 76 04 10

LE D'JOSS BAR

Tél. 04 50 73 38 46

13, rue de la Mairie • 74200 Le Lyaud

SECRETARIAT DE MAIRIE

OUVERT CHAQUE SEMAINE, SAUF LES JOURS FÉRIÉS.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 h à 17 h, SANS INTERRUPTION,
ET LE SAMEDI DE 9 h à 11 h 30.
TÉL. 04 50 73 90 51 - FAX 04 50 70 57 26

SECRETARIAT DU SIVOM

OUVERT LE LUNDI, MARDI, JEUDI DE 7 h 30 à 17 h
ET LE VENDREDI DE 7 h 30 à 13 h.
TÉL. 04 50 73 97 84 - FAX 04 50 70 56 53

DÉCHETTERIE ALLINGES

OUVERT
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 h 30 à 12 h ET DE 13 h 30 à 18 h
ET LE SAMEDI DE 8 h 30 à 18 h 30
TÉL. 04 50 73 98 59

RDV DES POINTS PROPRES

ROUTE D'ARMOY - PARKING DU CIMETIÈRE
MOULIN D'AMPHION - ROUTE DES CHAMBRETTES.

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 04 50 71 09 20



DR MACHETTO LAURENCE : 04 50 70 54 11
DR PIOT PATRICK : 04 50 70 25 00
DR EUDES-CADDOUX MONIQUE : 04 50 70 55 55

CENTRE HOSPITALIER : 04 50 83 20 00

CABINET INFIRMIER DES ALLINGES : 04 50 70 50 44
CABINET INFIRMIER D'ARMOY : 04 50 71 77 59

PHARMACIE D'ALLINGES : 04 50 70 51 93

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE
COUPEAU THIERRY : 04 50 73 78 53

ADM R LES MOULINS

30, RUE DU CRÊT BARON - 74200 ALLINGES
TÉL./FAX 04 50 26 49 13
RESPONSABLE M^{ME} BERNADETTE JORDAN
TÉL. 04 50 73 90 66

ÉTAT CIVIL

Naissances

* BIENVENUE *



- MICHAUX Eden,
le 10 juillet 2013 à THONON-LES-BAINS
- NORTIER Malo, le 12 août 2013 à THONON-LES-BAINS
- LOMBARD Nathéo,
le 15 août 2013 à THONON-LES-BAINS
- FALVO Ronan, le 16 août 2013 à THONON-LES-BAINS
- CLERC Ethan,
le 2 septembre 2013 à THONON-LES-BAINS
- PFLUGHAUPT Nathan,
le 28 septembre 2013 à THONON-LES-BAINS
- PAPPON Robin,
le 30 septembre 2013 à THONON-LES-BAINS
- ROQUIER Axel,
le 10 octobre 2013 à THONON-LES-BAINS
- BILLET Kimmy,
le 13 octobre 2013 à THONON-LES-BAINS
- CREZ Ezekiel,
le 31 octobre 2013 à THONON-LES-BAINS
- DIXNEUF Lilou,
le 5 novembre 2013 à THONON-LES-BAINS
- JACQUET Lucie,
le 19 novembre 2013 à THONON-LES-BAINS
- PERRAUDIN Valentin,
le 30 décembre 2013 à THONON-LES-BAINS.

2^e semestre 2013

Mariage

* FÉLICITATIONS *



- GRENETIER Julien & HEITZ Odile,
le 6 juillet 2013
- ALONSO Yann & COMTE Anaïs,
le 12 juillet 2013
- RICHARD Benjamin & FILLON Leïla,
le 17 août 2013
- MEYNET Yoann & MAIGRET Mickael,
le 21 septembre 2013
- TARRANO Sylvain & BRAURE Anne,
le 30 septembre 2013

Décès

* Souvenirs Respectueux *

- DUBOULOZ Marcel, le 1^{er} août 2013
- GARNIER Olga, le 12 août 2013
- TISSOT Henri, le 16 septembre 2013
- FILLON Jacques, le 11 octobre 2013



DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
15 janvier	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale - Le Lyaud
18 janvier	Concours de belote	Association des Parents d'Elèves	Salle communale - Le Lyaud
2 février	Thé dansant	Echo du Haut Chablais	Salle paroissiale - Le Lyaud
2 février	Vogue (fondue)	Association Sports et Loisirs	Salle communale - Le Lyaud
15 février	Concert	Commission animation et culture	Salle communale - Le Lyaud
21-22-23 février	Festival de théâtre	Association festival de théâtre Armoy	Salle des fêtes - Armoy
28 février 1 et 2 mars	Festival de théâtre	Association festival de théâtre Armoy	Salle des fêtes - Armoy
4 mars	Carnaval	Comité des fêtes d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy
21 mars	Vente de lasagnes	Association des Parents d'Elèves	Groupe scolaire
23 et 30 mars	Elections Municipales	Commune du Lyaud	Salle communale - Le Lyaud
12 avril	Nettoyage de printemps	Association communale de chasse & Commune du Lyaud	Champ Dunant - Le Lyaud
23 avril	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale - Le Lyaud
26 avril	Théâtre	Les Mots Dits	Salle paroissiale - Le Lyaud
27 avril	Troc de plantes	Mme Christelle MELON	Champ Dunant - Le Lyaud
27 avril	Grand prix de la Municipalité	Evian Vélo	Salle communale - Le Lyaud
27 avril	Cérémonie "Souvenir des Déportés"	Municipalité du Lyaud	Monument aux morts
27 avril	Théâtre	Les Mots Dits	Salle paroissiale - Le Lyaud
8 mai	Cérémonie du 8 mai	Municipalité du Lyaud	Monument aux morts
11 mai	Foire de Printemps de l'APE (vente de fleurs + vide-greniers)	Association des Parents d'Elèves	Salle des fêtes - Armoy
24 mai	Concert	Bibliothèque d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy
25 mai	Elections Européennes	Commune du Lyaud	Salle communale - Le Lyaud
7 et 9 juin	Tournoi de Pentecôte	Club de foot	Stade - Le Lyaud
15 juin	Promenade des aînés	Commission des aînés du village	Le Lyaud
20 juin	Fête de la musique	Echo du Haut Chablais	D'JOSS BAR - Le Lyaud
28 juin	Kermesse de l'école	Association des Parents d'Elèves	Champ Dunant - Le Lyaud
14 juillet	Fête Nationale	Association Sports et Loisirs	Champ Dunant - Le Lyaud
16 juillet	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale - Le Lyaud
26 juillet	Loto	Club de foot	Champ Dunant - Le Lyaud
27 juillet	Fête de l'été + vide-greniers	Club de foot et Association St-Nicolas	Champ Dunant - Le Lyaud
19 septembre	20 ^e anniversaire "goutte de vie"	Goutte de Vie	Salle communale - Le Lyaud
12 octobre	Troc de plantes	Mme Christelle MELON	Champ Dunant - Le Lyaud
12 octobre	Exposition photos	Commission animation et culture	Salle des Expositions - Le Lyaud
22 octobre	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale - Le Lyaud
8 novembre	Course pédestre jeunes	Association Sports et Loisirs	Champ Dunant - Le Lyaud
9 novembre	Course pédestre adultes	Association Sports et Loisirs	Champ Dunant - Le Lyaud
8 et 9 novembre	Exposition artisanale	Foyer rural culturel Armoy - Le Lyaud	Salle des fêtes - Armoy
11 novembre	Cérémonie du 11 novembre	Municipalité du Lyaud	Monument aux morts
22 novembre	Loto	Association des Parents d'Elèves	Salle des fêtes - Armoy
29 novembre	Concours de belote	Echo du Haut Chablais	Salle des fêtes - Armoy
6 décembre	Vente de sapins	Association des Parents d'Elèves	Groupe scolaire
7 décembre	Repas des aînés	Commission des aînés du village	Salle communale - Le Lyaud
12 décembre	Fête de la lumière	Association Sports et Loisirs	Salle communale - Le Lyaud

Viens taper dans le ballon avec nous !

Le président : Claude ROQUIER au 04 50 73 94 89
Les vétérans avec Fred BORETTI au 06 80 64 71 76

Roland GARROS bientôt pour toi !

Contact : Guillaume DUPRAZ
au 06 10 97 43 93.

Tu veux prendre l'air ?

Alors chasse
avec Michel MIGLIASSO
au 04 50 73 95 12.

Être ou ne pas être...

Théâtre "Les Mots Dits" avec François GALLAY
au 04 50 70 56 99.

L'association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend !

au 04 50 71 15 50
avec Stéphanie VALLET au Lyaud.

Sports et Loisirs - Tu peux encore choisir !

Demande Rémy MERMET au 04 50 73 92 86.

Les activités du Foyer Rural Culturel

avec Danielle RUFFIN
au 04 50 71 38 69.

L'école de musique de "L'ÉCHO DU HAUT-CHABLAIS" aimerait jouer avec toi...

Valérie FAVRE-DEREZ
au 04 50 73 93 11

Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

Marie-Josée GHIO
au 04 50 26 64 95.

Ne soyez plus seul, partagez l'amitié au club "Rencontres"

avec Renée INGLIN au 04 50 73 92 11
et Ginette GAUTRON au 04 50 73 91 73.

L'association culturelle et sociale St-Nicolas

est prête à vous recevoir chez André CORNIER
(responsable location salle paroissiale) au 04 50 73 95 08.

Ski Club Chablais Nordic

pratique du ski de fond, loisirs et compétition
Président : Frédéric BENED
Tél. 06 50 81 19 54
www.chablaisnordic.com • chablaisnordic@orange.fr

Les jardiniers de France

Christelle MELON au 04 50 71 29 57.

Comité de rédaction du bulletin

- Membres du Conseil Municipal

M. Joseph DÉAGE - M^{me} Luce FILLON
M^{me} Michelle VALSESIA
M. Jean-Yves MEYNET

- Membres hors Conseil Municipal

M^{me} Mounira BENDALI
M. André BEL
M. Thierry BOURGEOIS

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.
Création et impression : FILLION imprimerie 04 50 26 29 13



les carrières chablaisiennes
6, rue Pasteur
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 71 10 06



S.I.P.E.
Société d'Installation et de Production d'Energie
Construction réseaux électriques
Travaux souterrains et aériens - Eclairage public
Location de groupes électrogènes
Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoy
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr



LA FERME DE TROSSY
Horaires
Lundi au samedi :
9 h 30 - 12 h
16 h 30 - 19 h 30
Dimanche
et jours fériés :
9 h 30 - 11 h 30
18 h - 19 h 30
FABRICATION FERMIÈRE
DE REBLOCHON, ABONDANCE & TOMME
90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19
www.lafermedetrossy.com



Le Tilleul de Trossy